

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2014

Le compte rendu intégral peut être consulté en mairie (panneau d'affichage)

Marchés travaux extension du groupe scolaire : résultat consultation des entreprises

Suite au résultat de la consultation des entreprises en procédure adaptée pour les travaux d'extension du groupe scolaire (ajout de deux classes avec circulation et sanitaires extérieurs), les marchés des 15 lots sont attribués pour un montant de 334 112,80 € H.T.

Adhésion de la commune au groupement de commandes d'énergies (SDE 22)

Pour répondre à l'obligation prochaine de mise en concurrence des fournisseurs de gaz pour les bâtiments dont la consommation excède un certain seuil, puis ultérieurement pour la fourniture électrique, la commune demande l'adhésion au groupement de commandes d'achat régional d'énergies mis en place par le Syndicat d'Energie des Côtes d'Armor (SDE 22).

Location local commercial pour activité de photographe

La commune décide la location à Mme JEAN-JOSSET du rez-de-chaussée du bâtiment communal situé 1 rue de Romillé pour son activité de photographe : durée bail 35 mois, loyer annuel 4 440 € HT.

Prescription modification simplifiée du POS pour suppression d'un emplacement réservé (ER n° 49)

Le POS de la commune a mis un emplacement réservé pour création d'un bassin de réception des eaux pluviales du secteur sud de la Jannaie du Bail, et le projet de construction d'un ensemble commercial sur la zone du Bail prévoyant la construction d'un tel bassin, une modification du plan d'occupation des sols est prescrite pour la suppression de l'ER n°49.

Cession terrain par l'Etat – droit de priorité de la commune

L'État, propriétaire d'une parcelle de 2 000 m² rue du Clos Barbé, souhaitant la céder (destination prévue de l'occupation du terrain non réalisée), la commune exerce son droit de priorité pour l'acquérir au prix de l'estimation domaniale de 23 000 € plus frais d'acquisition.

Acquisition parcelle avec étang

Un terrain de 8 320 m² avec étang rue de la Fontaine étant en vente, la commune, considérant l'emplacement et l'intérêt urbain futur, fait une offre d'acquisition à 15 000 €.

Convention Megalis Bretagne – fourniture bouquet de services numériques

L'offre de services du Syndicat Mixte Megalis Bretagne ayant évolué, une nouvelle convention d'accès au bouquet de services numériques pour les services municipaux (dématérialisation, télétransmission de données) sera signée.

Comités consultatifs permanents

Après création de deux comités consultatifs permanents "urbanisme habitat", "travaux aménagement et VRD" (délibération du 23/06/2014), et inscriptions suite à l'invitation faite par le biais des supports d'information municipaux, la désignation des membres est effectuée.

Règlement intérieur du conseil municipal

Un règlement intérieur est adopté précisant les règles du code des collectivités territoriales par des dispositions permettant d'assurer le bon fonctionnement du conseil.
